



Personne désignée compétente en SST

Santé et Sécurité au Travail – Conforme au document de référence de l'INRS



Pilotage
d'entreprise



Systemes de
management
QSEn



Excellence
opérationnelle
& Digitalisation



Développement
humain



Prévention
& Sécurité



Langues



PREREQUIS ET OBJECTIFS

PREREQUIS

- > Le candidat devra présenter une attestation de fin de formation « Bases en prévention ».
- > Le candidat devra remplir et retourner un bulletin d'inscription.
- > Être volontaire.
- > Maximum 12 participants.

DUREE

- > 21 heures.

TARIFS

- > 365€ H.T / jour /personne.

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- > Identifier les objectifs généraux de la prévention.
- > Situer l'entreprise au regard de la prévention des risques.
- > Repérer les risques d'atteinte à la santé des salariés.
- > Identifier des mesures de prévention à partir de l'évaluation des risques.
- > Contribuer à la mise à jour des documents santé et sécurité au travail.
- > Identifier/situer son rôle parmi les acteurs en santé sécurité au travail.

LIVRABLES

- > Attestation de compétences détaillant les compétences acquises ou non acquises suite aux deux restitutions.

MODALITES D'EVALUATION

- > A déterminer.



CONTENU PEDAGOGIQUE

PARTIE 1 –

- > Intérêt d'améliorer et/ou mettre en place une démarche de prévention.
- > 3 valeurs essentielles de la prévention.
- > Enjeux généraux de la prévention.
- > Définitions de base.
- > Comparer la situation de l'entreprise par rapport au secteur d'activité.
- > Identifier le niveau d'organisation de la prévention dans son entreprise.
- > Les grilles de positionnement santé sécurité au travail.

PARTIE 2 –

- > Identifier les indicateurs de prévention utiles à l'engagement du chef d'entreprise dans la démarche.
- > Les acteurs internes et externes de la prévention.
- > Identifier son rôle en tant que salarié désigné compétent.
- > Les sources d'information internes et externes.

PARTIE 3 –

- > L'évaluation des risques professionnels.
- > Repérer les facteurs de risques d'atteinte à la santé des salariés dans une situation de travail.
- > Evaluer les risques identifiés à l'aide d'une méthode de cotation.
- > Proposer des mesures de prévention et suivre la mise en œuvre du plan d'actions de prévention.
- > Contribuer à la mise à jour des documents utiles à l'EvRP.

NOS ENGAGEMENTS

VIS-A-VIS DE NOS CLIENTS



Nous vous apportons au minimum un premier niveau de réponse à vos demandes en moins de 48h.



Nous clarifions les attentes exprimées et les transformons en objectifs de formation ou d'accompagnement co-validés.



Nous mettons à votre disposition un formateur dument qualifié, expert dans le domaine d'intervention pour lequel vous nous sollicitez.



Nous réalisons le bilan de chaque formation et prenons en considération la satisfaction des bénéficiaires.



Nous vous assurons un retour sur les résultats des enquêtes de satisfaction.



Nous vous assurons un suivi technique post-prestation.

L'équipe de Groupe INTERACTIONS
Interactions et Entreprise & Préviattech



Groupe
INTERACTIONS
Conseil · Audit · Formation

ie@groupeinteractions.fr

03.26.79.09.09

www.groupeinteractions.fr



Règlement intérieur disponible
sur groupeinteractions.fr